

Conditions routières hivernales

Résumé technique

2014



Conditions routières hivernales

Résumé technique

- ❖ Conditions de la chaussée
- ❖ Conditions de visibilité
- ❖ Lames de neige

La terminologie de ce *résumé technique* provient du *Guide d'utilisation de la terminologie sur les conditions routières* de l'Association des transports du Canada

Cette publication a été préparée par le ministère
des Transports du Québec :

Service de l'exploitation
Direction du soutien aux opérations
700, boul. René-Lévesque Est, 22^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui
ont participé de près ou de loin à l'élaboration du
présent résumé.

© Gouvernement du Québec, ministère des Transports du Québec, décembre 2014

ISBN : 978-2-550-71971-7 (PDF)

ISBN : 978-2-550-72148-2 (imprimé)

Dépôt légal - 2014

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation écrite du Ministère.

Depuis plus de 50 ans, plus précisément depuis 1963, le ministère des Transports du Québec offre aux citoyens la possibilité de s'informer sur les conditions routières en période hivernale.

Cette information qui accompagne l'utilisateur de la route dans ses déplacements en période hivernale est diffusée par le service Québec 511 Info Transports, ses applications mobiles, sa ligne téléphonique Info Transports et ses partenaires de diffusion. Au fil des ans, ce service, qui fait partie de l'engagement du Ministère dans sa déclaration de service au citoyen, a acquis une notoriété enviable auprès des usagers de la route.

La saisie de l'information sur les conditions de la chaussée et de visibilité, ainsi que sur la présence de lames de neige est effectuée par les responsables de tronçons à la suite de leurs observations pendant la patrouille. Il est donc important de fournir à ces intervenants un outil convivial afin qu'ils puissent établir adéquatement la condition routière hivernale.

Ce résumé technique a été conçu pour un usage au quotidien. Il contient des définitions et des logigrammes pour faciliter la prise de décision. Les conditions de la chaussée y sont également illustrées.

Nous invitons donc les gestionnaires et le personnel du Ministère à promouvoir sa distribution pour favoriser une interprétation commune des conditions routières hivernales et diffuser une information cohérente et fiable à l'utilisateur.

Autorisé pour publication par :

Anne-Marie Leclerc, ing., M. Ing.
Sous-ministre adjointe
Direction générale des infrastructures
et des technologies

DÉGAGÉE ET SÈCHE

Description technique

Pour chacune des voies, la surface **dégagée** (au revêtement) a une largeur totale minimale de trois mètres. Cependant, la signalisation horizontale de rive et d'axe, tout comme le centre de la voie, peut ne pas être visible. Il peut y avoir présence de glace ou de neige, mais ces portions longitudinales de la route doivent couvrir moins de 10% de la surface longitudinale du tronçon. La chaussée peut être mouillée sur moins de 20% de la surface longitudinale du tronçon.

Description grand public

Toutes les roues du véhicule roulent sur une surface dégagée et sèche sur une partie importante du tronçon pour lequel une condition est donnée.



DÉGAGÉE ET MOUILLÉE

Description technique

Pour chacune des voies, la surface **dégagée** (au revêtement) a une largeur totale minimale de trois mètres. Cependant, la signalisation horizontale de rive et d'axe, tout comme le centre de la voie, peut ne pas être visible. Il peut y avoir présence de glace ou de neige, mais ces portions longitudinales de la route doivent couvrir moins de 10% de la surface longitudinale du tronçon. La chaussée doit être **mouillée** sur plus de 20% de la surface longitudinale du tronçon.

Pour différencier une chaussée mouillée d'une chaussée sèche, il suffit de vérifier s'il y a suffisamment d'eau entre le revêtement de la chaussée et les pneus du véhicule pour occasionner des éclaboussures lors du passage du véhicule.

Description grand public

Toutes les roues du véhicule roulent sur une surface dégagée et mouillée sur une partie importante du tronçon pour lequel une condition est donnée.



PARTIELLEMENT ENNEIGÉE

Description technique

Les voies ne sont **pas dégagées**. Au moins une des voies est affectée sur plus de 10% de la surface longitudinale du tronçon. Pour chacune des voies, il y a **au moins une bande de roulement au revêtement** sur plus de 50% de la longueur du tronçon.

Il y a présence de **neige** sans qu'il y ait plus de 20% de la partie affectée qui soit couverte de glace ou de neige durcie.

Description grand public

Les roues d'un côté du véhicule roulent sur une surface enneigée sur une partie importante du tronçon pour lequel une condition est donnée, alors que les roues de l'autre côté roulent sur une surface dégagée.



PARTIELLEMENT COUVERTE DE NEIGE DURCIE

Description technique

Les voies ne sont **pas dégagées**. Au moins une des voies est affectée sur plus de 10% de la surface longitudinale du tronçon. Pour chacune des voies, il y a **au moins une bande de roulement au revêtement** sur plus de 50% de la longueur du tronçon. Il y a présence de **neige durcie** (c'est-à-dire de la neige qui adhère à la route) sans qu'il y ait plus de 20% de la partie affectée qui soit couverte de glace.

Pour différencier une chaussée partiellement couverte de neige durcie d'une chaussée partiellement glacée, il est nécessaire d'évaluer l'adhérence des pneus sur celle-ci. Sur une chaussée partiellement couverte de neige durcie, le patrouilleur devrait être en mesure d'immobiliser son véhicule de façon adéquate.

Description grand public

Les roues d'un côté du véhicule roulent sur une surface couverte de neige durcie sur une partie importante du tronçon pour lequel une condition est donnée, alors que les roues de l'autre côté roulent sur une surface dégagée.



PARTIELLEMENT GLACÉE

Description technique

Les voies ne sont **pas dégagées**. Au moins une des voies est affectée sur plus de 10% de la surface longitudinale du tronçon. Pour chacune des voies, il y a **au moins une bande de roulement au revêtement** sur plus de 50% de la longueur du tronçon. Il y a présence de **glace** sur plus de 20% de la partie affectée du tronçon.

Description grand public

Les roues d'un côté du véhicule roulent sur une surface glacée sur une partie importante du tronçon pour lequel une condition est donnée, alors que les roues de l'autre côté roulent sur une surface dégagée.



ENNEIGÉE

Description technique

Les voies ne sont **pas dégagées**. Au moins une des voies est affectée sur plus de 10% de la surface longitudinale du tronçon. Pour la voie la plus affectée, il y a **absence de bande de roulement au revêtement** ou de surface dégagée sur plus de 50% de la longueur du tronçon.

Il y a présence de **neige** sans qu'il y ait plus de 20% de la partie affectée qui soit couverte de glace ou de neige durcie.

Description grand public

Toutes les roues du véhicule roulent sur une surface enneigée sur une partie importante du tronçon pour lequel une condition est donnée.



COUVERTE DE NEIGE DURCIE

Description technique

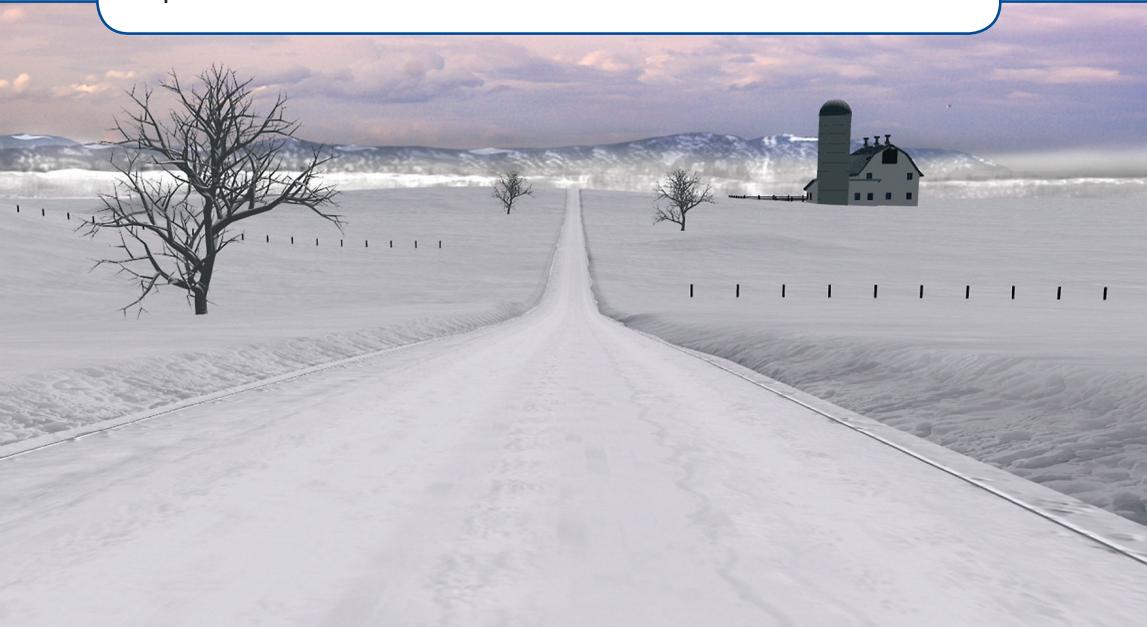
Les voies ne sont **pas dégagées**. Au moins une des voies est affectée sur plus de 10% de la surface longitudinale du tronçon. Pour la voie la plus affectée, il y a **absence de bande de roulement au revêtement** ou de surface dégagée sur plus de 50% de la longueur du tronçon.

Il y a présence de **neige durcie** (c'est-à-dire de la neige qui adhère à la route) sans qu'il y ait plus de 20% de la partie affectée qui soit couverte de glace.

Pour différencier une chaussée couverte de neige durcie d'une chaussée glacée, il est nécessaire d'évaluer l'adhérence des pneus sur celle-ci. Sur une chaussée couverte de neige durcie, le patrouilleur devrait être en mesure d'immobiliser son véhicule de façon adéquate.

Description grand public

Toutes les roues du véhicule roulent sur une surface couverte de neige durcie sur une partie importante du tronçon pour lequel une condition est donnée.



GLACÉE

Description technique

Les voies ne sont **pas dégagées**. Au moins une des voies est affectée sur plus de 10% de la surface longitudinale du tronçon. Pour la voie la plus affectée, il y a **absence de bande de roulement au revêtement** ou de surface dégagée sur plus de 50% de la longueur du tronçon.

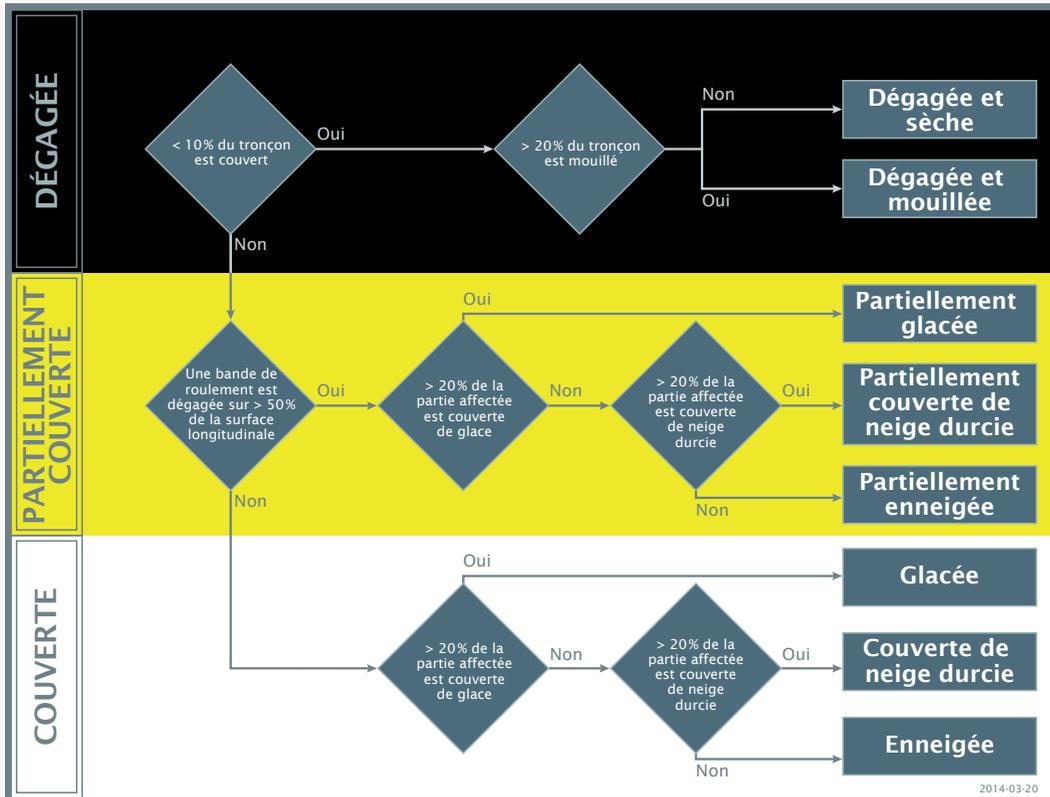
Il y a présence de **glace** sur plus de 20% de la partie affectée du tronçon.

Description grand public

Toutes les roues du véhicule roulent sur une surface glacée sur une partie importante du tronçon pour lequel une condition est donnée.



Conditions de la chaussée



Visibilité bonne

La visibilité est bonne lorsqu'elle est **supérieure à 500 mètres** sur l'ensemble du tronçon.

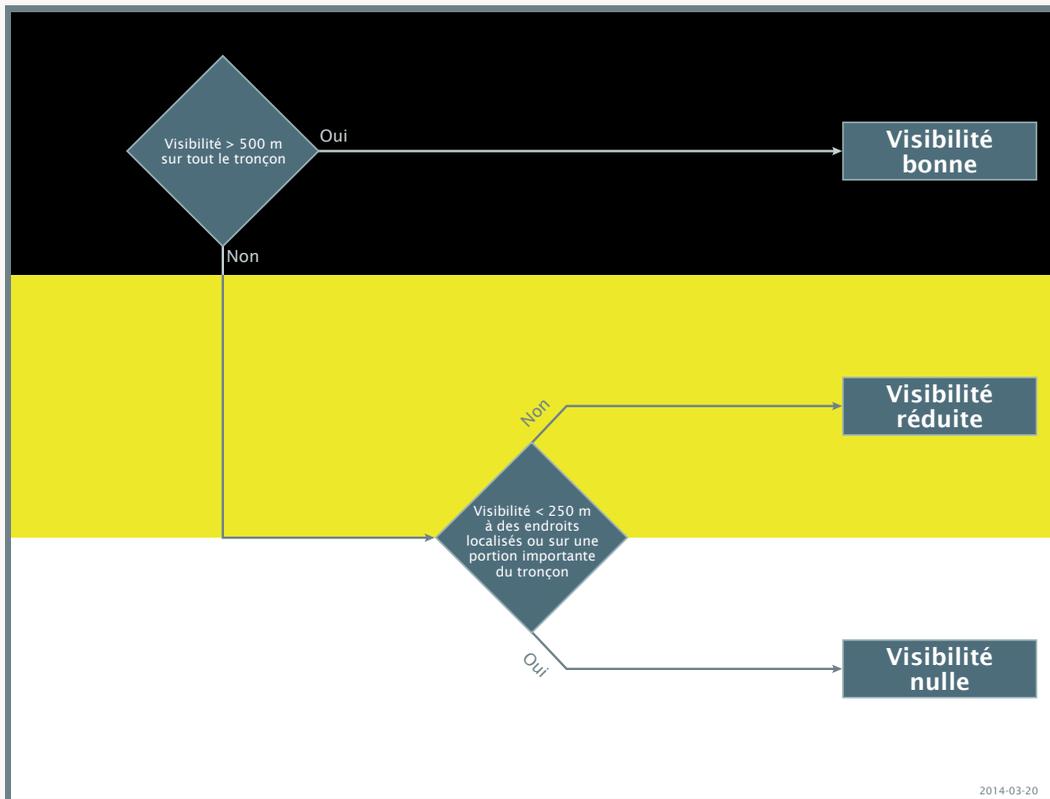
Visibilité réduite

La visibilité est réduite lorsque, à des endroits localisés ou sur une portion importante du tronçon, la visibilité est comprise **entre 250 et 500 mètres**.

Visibilité nulle

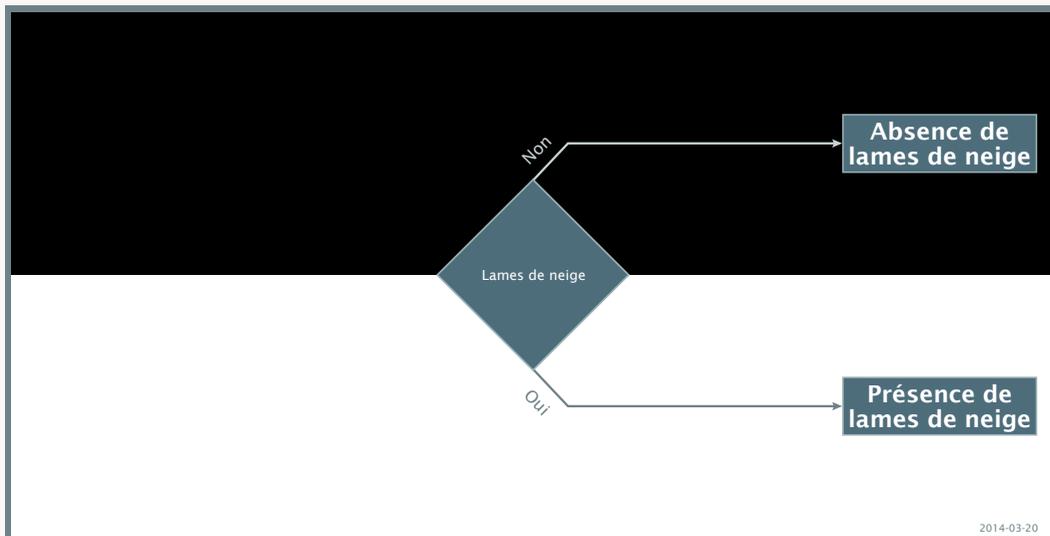
La visibilité est nulle si, à des endroits localisés ou sur une portion importante du tronçon, la visibilité est **inférieure à 250 mètres**.

Conditions de visibilité



Une lame de neige désigne une accumulation significative de neige, en bande plus ou moins étroite, qui a été poussée par les vents ou la poudrière sur une partie d'une voie, ou jusqu'à l'ensemble des voies de circulation. Ces lames de neige constituent généralement des obstacles localisés pour l'utilisateur, mais elles peuvent être présentes simultanément dans toutes les conditions de la chaussée.

Lames de neige



Remarque

Cette terminologie est un guide pour les intervenants en matière de conditions routières hivernales. En cas de doute ou de situations particulières, les connaissances et l'expérience des intervenants sont prioritaires dans la prise de décision, et ce, dans le but d'informer adéquatement l'utilisateur de la route.

